

LE PLAN-GUIDE

...SECTEURS À ENJEUX

Zoom

SECTEUR DE LA GARE

> UNE ENTRÉE DE VILLE À PART ENTIÈRE

1/ **Un parvis requalifié** (domaine public) dans le prolongement de l'avenue Maunoury - offrir un parvis à la gare

2/ **Une cohabitation sécurisée et une continuité des parcours** pour les différents usagers :

- une continuité de la voie cyclable jusqu'en zone d'activités,
- de nouveaux services pour encourager l'éco-mobilité : garage à vélo et service de location de vélo à la gare,
- des trottoirs élargis et adaptés aux PMR et poussettes,
- une voie partagée en secteur contraint (rue Simon Hémé),
- la requalification de placette de la Gare, lieu de convivialité.

3/ **Une offre de stationnement valorisée :**

- une organisation optimale des parkings RFF et Commune (des échanges à mettre en place) - dépose-minute, courte durée ...
- un traitement paysager des abords des parkings à suggérer et à gérer par la collectivité,
- une signalétique claire à mettre en place (parking PMR, dépose-minute, longue durée, co-voiturage),
- une information/communication autour du fonctionnement des stationnements.

4/ **Les déplacements et les accès PMR facilités et identifiés :**

- un accès plus fluide aux quais (dans les deux sens)
- des déplacements adaptés depuis la gare vers le centre et vers les zones de stationnement.

5/ **Les évolutions du bâti autour du pôle gare :**

- le bâtiment de la gare (domaine RFF) : des échanges à mettre en place pour faire vivre le bâtiment de la gare : vente, relais office du tourisme, événement ponctuel, animation, permanence, etc.
- le « café de la gare » : accompagnement de la collectivité pour trouver un reprenneur pour redynamiser le lieu et animer l'espace public, soutien à la réhabilitation, etc.
- de nouveaux usages à définir pour les bâtiments de la caserne et du secours populaire amenés à être relocalisés dans des locaux adaptés : répondre aux besoins d'habitat (caserne), de café/salon de thé/restauration (secours populaire)?



Quelques pistes à étudier

Zoom

SECTEUR DE LA HALLE

> UN LIEU DE VIE ET D'ANIMATIONS

1/ **Le renouveau d'une centralité piétonne : une place, un lieu de vie, de convivialité et d'animations -> espace réversible**

- la relocalisation du marché
- une place au cœur des commerces

2/ **La reconexion et la continuité entre l'avenue Maunoury et la centre-ville commerçant :**

- des perspectives et des ouvertures visuelles de part et d'autre de la Halle
- le piéton au cœur du projet et des espaces publics (zone de rencontre)
- les parkings à réorganiser pour les retirer des premiers plans visuels

3/ **La gestion différenciée des voies de circulation et du stationnement selon le plan de déplacement et des mobilités du centre-ville (étude CEREMA) :**

- une zone de rencontre, occupée ponctuellement par le marché ou d'autres événements
- une voie piétonne pour la rue commerçante (accès réservé possible)
- des voies partagées : rue Jacques Bizeray et Simon Hémé
- des sens de circulation à préciser pour fluidifier les déplacements
- des parkings à réglementer pour faciliter l'accès aux commerces et assurer une rotation dans le fonctionnement du stationnement.

4/ **La valorisation des façades commerciales :**

- une opération façade pour encourager la réhabilitation et la préservation du patrimoine
- la mise en place de terrasses et de parvis dans le cadre de la requalification des espaces publics
- l'encadrement par la définition d'un périmètre et de typologie de commerces et de recommandations spécifiques (devanture, enseigne, etc.)

5/ **Un bâtiment à réinvestir : «l'hôtel du commerce»**

- une reconversion stratégique pour le développement du centre-ville : équipement, restauration, tiers-lieux culturels, etc.
- une étude de marché et un appui de la collectivité (EPCI/ commune)
- le lancement d'un appel à projet : projet alternatif et dynamique



Quelques pistes à étudier

Zoom

SECTEUR DE LA BRËCHE/PL. HÔTEL-DIEU

> UNE TRAVERSANTE EST-OUEST

1/ **Une porte d'entrée vers le cœur commerçant**

- de nombreuses poches de stationnement facilitant l'accès aux commerces (distance maximale 5 minutes de marche)

2/ **Un secteur en devenir, lieu d'intérêt et de passage :**

- la création d'un pôle socio-culturel
- la présence de l'école maternelle,

3/ **Une offre de stationnement importante :**

- une signalétique pour identifier les différentes poches de stationnement, les points d'intérêt et les distances à parcourir à pied
- une communication et des dispositifs pour encourager la mobilité douce
- une identification claire à mettre en place : parking PMR, arrêt-minute, longue durée, etc.

4/ **Des espaces et des placettes à valoriser :** tenter l'expérimentation des nouveaux usages, évaluer les potentialités, développer des actions collaboratives avec les commerçants et pérenniser les actions viables.

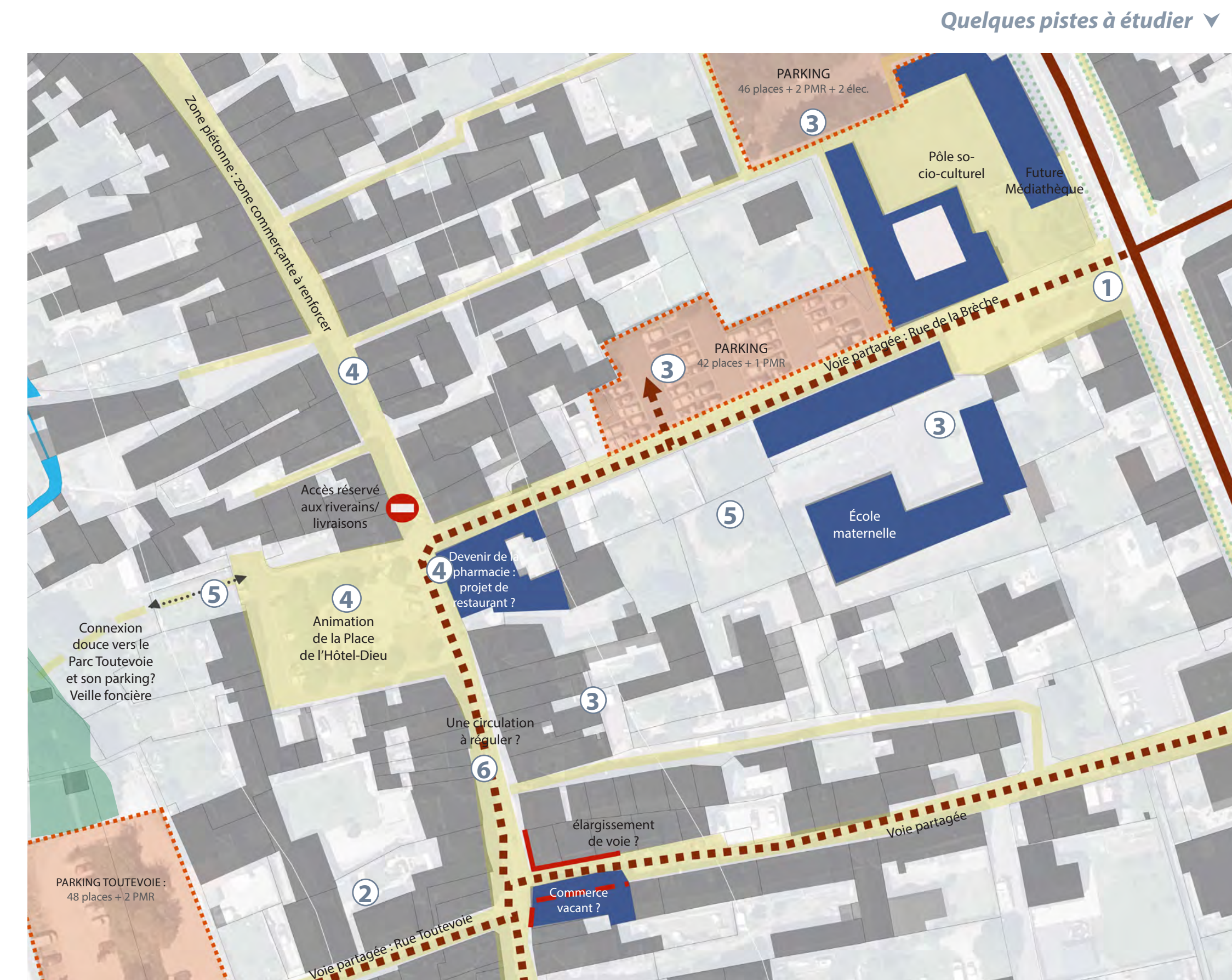
- des terrasses à mettre à disposition des commerçants
- des espaces commerçants extérieurs
- une placette à faire vivre : Place de l'Hôtel-Dieu
- des éléments mobiles pour faciliter l'évolutivité des usages et des pratiques

5/ **Une connexion avec le Parc Toutevioie :**

- des cheminements à trouver avec le parc : une veille foncière en vue d'acquies une lanrière pour compléter le réseau de venelles
- un accès plus rapide et agréable au parking Toutevioie

6/ **Une circulation repensée et régulée :**

- un sens de circulation à étudier selon le plan des déplacements et des mobilités à venir (CEREMA) : des expérimentations à faire pour évaluer l'impact sur le centre ville élargi (mobilier temporaire et mobiles pour limiter ou interrompre la circulation/ le stationnement longue durée sur certains créneaux ou certaines saisons) -> observer les impacts pour aider à la décision
- fluidifier et faciliter les accès aux commerces de ville



Quelques pistes à étudier

Zoom

SECTEUR DE L'ÉGLISE

> UNE ACCROCHE STRATÉGIQUE

1/ **Des entrées de ville mises en valeur avec l'aménagement de séquences successives conduisant à la place de l'Église.**

- Section à prendre en compte : Rue nationale depuis le Parc de la Corbillière jusqu'au carrefour avec l'avenue Maunoury
- des sens de circulation à réorganiser selon le plan général de déplacement et des mobilités

2/ **Un parvis offert à la mairie, la reconnectant à la place de l'Église**

- une mise en scène de la mairie dans le tissu urbain
- une visibilité du fonctionnement de la mairie (accès piéton, parking de la mairie, etc.)
- des respirations sur la route départementale : ouverture ou suppression partielle des murs de clôture pour laisser place au parvis.

3/ **Une requalification et une mise en valeur de la place de l'Église :**

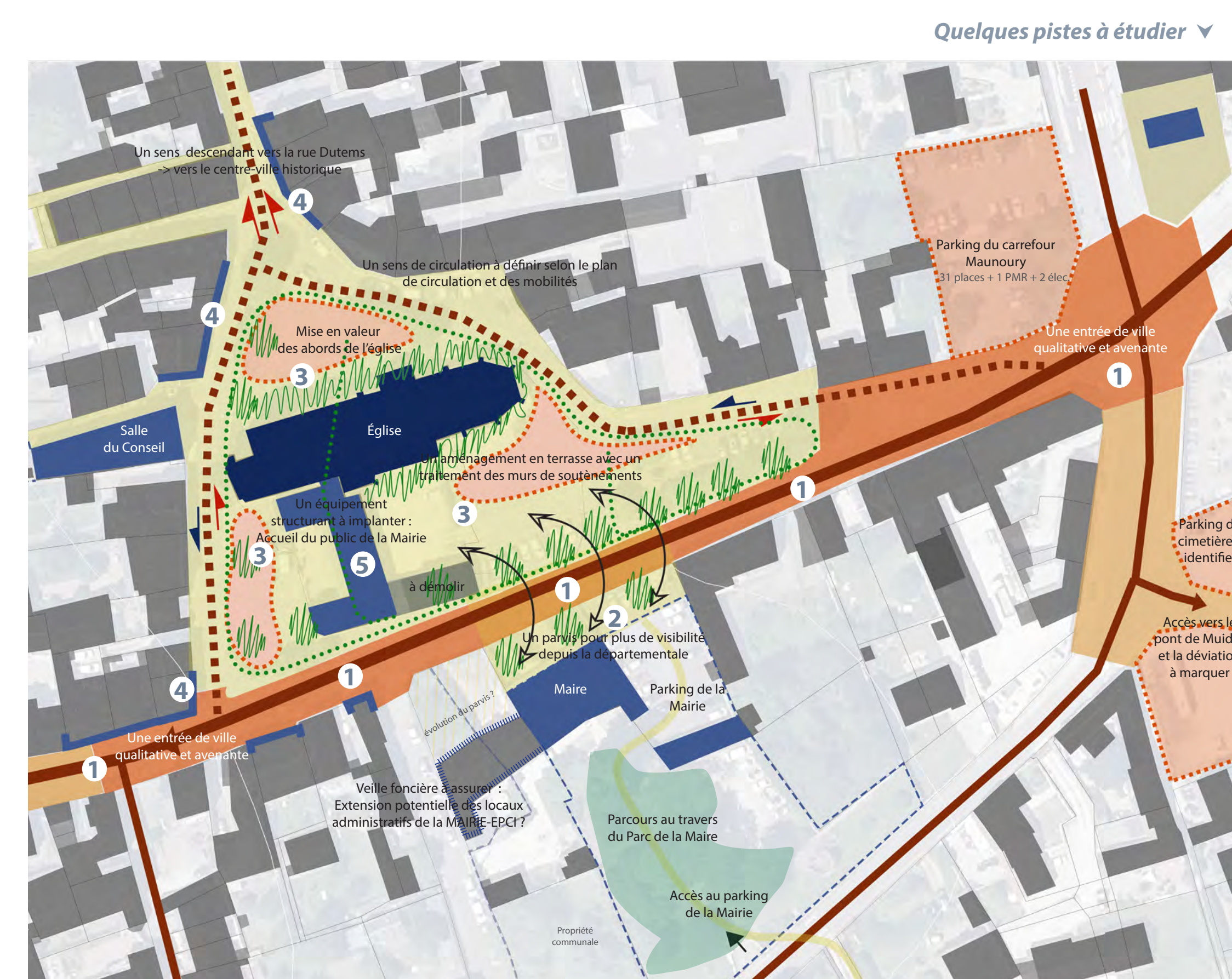
- un aménagement en terrasse pour gérer le nivellement : placette
- une gestion des eaux de pluies intégrée à l'aménagement
- un désenclavement de la place par la démolition d'un bâtiment de qualité moindre
- une cohérence et une harmonie sur l'ensemble de l'îlot
- une optimisation et une réorganisation des espaces de stationnement, des aménagements vertueux des espaces dédiés à la voiture (revêtement perméable, réversibilité des espaces, etc.),

4/ **La valorisation des façades commerciales :**

- une réflexion d'ensemble sur le traitement des devantures et des façades
- une mise en place de terrasses et de parvis dans le cadre de requalification des espaces publics

5/ **Un équipement structurant à implanter :**

- Une interaction forte entre l'espace public et l'équipement à loger dans le bâtiment (ancien presbytère) : possibilité d'y intégrer les locaux de la Mairie accueillant le public pour redynamiser la place ?



Quelques pistes à étudier

LEGENDE:

- Circulation
- Circulation apaisée
- Zone de parking
- Déplacement doux
- Zone à priorité piétonne
- Linéaire de façade à enjeux
- Bâtiment à enjeux